

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 50 (1988)

Heft: 7

Artikel: Des avis partagés sur la question d'un raccordement électrique

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1084913>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des avis partagés sur la question d'un raccordement électrique

Bien que le tourisme ne procure à la commune de Schiers que les inconvénients liés au trafic routier, ses habitants ne semblent pourtant pas trop envieux de la prospérité touristique des deux centres de vacances qui sont devenus Klosters et Davos. Cette commune a renoncé à développer les skis-lifts et les transports par câbles au profit d'un tourisme modéré dans un espace de détente qui incite à la promenade en plein air, à la marche et à l'escalade en montagne. Malgré toute la bonne volonté, des conflits d'intérêts sont prévisibles entre la commune et les agriculteurs qui n'envisagent pas de la même manière la conservation et l'entretien de l'espace montagnard. Ces derniers temps, une sérieuse controverse est apparue à l'occasion du projet d'électrification d'un alpage commun.

La commune de Schiers, située aux Grisons dans la région du Prättigau, compte 2350 habitants. L'école évangélique de Schiers, fondée au siècle dernier, est sans conteste un centre spirituel dont l'influence s'étend bien au delà de la commune, dans tout le Prättigau et même au delà des frontières du canton. Pour ce qui concerne l'agriculture, Schiers est la commune qui compte le plus d'UGB (environ deux mille). Ces animaux sont répartis sur plus de 80 exploitations agricoles, dont un cinquième seulement livre du lait; les quatre cinquièmes res-



De gauche à droite: Niklaus Willi, président du syndicat de l'alpage de Mutta Ueli Töny, syndic de la commune de Schiers, Jann Adank, architecte et chef de projet pour les améliorations de l'alpage de Mutta, Willi von Atzigen, spécialiste en matière de téléphériques, conseiller du service technique de l'ASETA.

tant mettent leur lait en valeur en l'affourageant à des veaux d'engraissement. La mise en valeur domestique du lait permet aux exploitations, souvent éloignées du centre collecteur, de renoncer aux longs trajets quotidiens rendus particulièrement difficiles en hiver. Les hameaux de Maria Montagna, Pusserein, Schuders, Fajana et Stels font aussi partie de la commune de Schiers. La superficie de la commune s'étend sur près de 6000 ha, dont environ un tiers est composé de forêts et un autre tiers de pâturages. Mise à part une entreprise de charcuterie, il n'y a pas ou peu d'industrie et d'artisanat établi à Schiers. Celui qui travaille à l'extérieur est contraint de se rendre dans une commune voisine ou d'aller à Landquart ou

Coire. Schiers ne dispose que de recettes fiscales relativement modestes et bénéficie ainsi de la péréquation financière cantonale pour les groupements d'intérêt public.

Les améliorations d'alpages et leurs buts

Selon M. Rainer Kunzle, de l'office des améliorations foncières du canton des Grisons, le nombre des améliorations d'alpages qui ont eu lieu ces dernières années s'inscrit dans un cadre tout à fait usuel. C'est donc plutôt par hasard qu'il y a en ce moment quatre projets d'amélioration d'alpages dans la commune de Schiers. Des quatre alpages à vaches de Drusa, Mutta, Carschina et Berg, ce n'est

qu'à Mutta que jusqu'à maintenant le projet d'amélioration a été entrepris.

Du côté des agriculteurs, on a ainsi singulièrement simplifié les choses, en ce sens que la fabrication du fromage a été restreinte à un seul endroit: sur l'alpage le plus bas. Un incendie a facilité la décision de construire un nouveau bâtiment bien équipé pour la fabrication du fromage. Grâce à l'entremise de l'ASETA et du SAB (Goulement suisse pour la population de montagne), un téléphérique a pu être construit pour assurer le transport du lait des alpages supérieurs vers la fromagerie (lire à ce propos notre interview).

L'importance de l'économie alpestre est indiscutable. Du point de vue des agriculteurs, l'agrandissement de la surface fourragère de base est prioritaire. Pour les autorités communales et pour la population, l'entretien des alpages est vital afin d'éviter l'érosion, les glissements de terrain et les chutes de pierres. A cela s'ajoute la nécessité du maintien d'un paysage alpestre et d'un espace vital pour les habitants et les hôtes.

L'approvisionnement en énergie sur les alpages

La commune a un grand intérêt à favoriser une économie alpestre saine et bien structurée, non seulement parce qu'elle est propriétaire des pâturages loués à la société d'alpage, mais également pour répondre aux besoins cités précédemment. Elle le prouve en prenant à sa charge la moitié des coûts des améliorations d'alpages, après déduc-

tion des subventions fédérales et cantonales. Pourtant, entre temps, les autorités communales font opposition sur la question de l'électrification de l'alpage Mutta.

Les possibilités suivantes existent:

- raccordement au réseau par une ligne aérienne de 1,8 km., partant du tronçon de Schuders et enjambant une vallée latérale
- installation d'une petite centrale hydro-électrique

- moteur à explosion fonctionnant au gaz ou au diesel
- technique de l'énergie solaire, couplée à l'installation d'un groupe de secours.

La société d'alpage est favorable à un raccordement au réseau. La commune, pour sa part, exige l'étude plus approfondie de solutions ne nécessitant aucune ligne aérienne. Ainsi le courant électrique devrait être produit à proximité du site d'exploitation.

La technique solaire n'est plus si nouvelle, mais – qui prend le risque?

On peut comprendre que le syndicat d'alpage préfère la sécurité d'exploitation et le risque moindre liés au secteur qui permet en plus le raccordement sans problème du moteur du téléphérique. En outre, la réalisation du raccordement au secteur est facilitée du fait que la ligne aérienne pourrait être liée à une ligne téléphonique existante. Toutefois, cela n'empêche pas le syndic de s'opposer au raccordement au secteur: «La ligne téléphonique pourrait aussi être remplacée par un radiotéléphone». Par ailleurs, celui-ci aimeraient que l'on mette au clair si les arguments contre l'énergie solaire sont vraiment solides ou s'ils ne sont que l'expression de présomptions et d'affirmations.

De nos jours, on ne peut plus attendre du personnel d'alpage qu'il se débrouille sans courant. Mais, il est tout aussi vrai que la sauvegarde du paysage qui, dans ce cas, a plus de poids que l'économie en énergie extérieure, prendra de plus en plus d'importance à l'avenir.

Dans ce sens, l'approvisionnement en énergie de l'alpage Mutta au moyen du solaire constitue un projet-pilote, même si les experts sont persuadés, sur la base d'exemples dans des sites similaires, de la praticabilité aussi bien de la production de courant grâce à l'énergie solaire que du fonctionnement d'une fromagerie d'alpage par ce biais.

Du fait qu'un grand nombre d'alpages doivent encore être raccordés au courant et que la pensée que presque chaque alpage soit approvisionné par une ligne électrique est grotesque, il s'agit d'encourager l'introduction de nouvelles technologies «douces».

Tant que le problème du stockage du courant n'est pas résolu, les alpages ne sont pas appropriés en tant que terrain d'essais, a affirmé l'architecte Jann Adank. Cependant, on peut poser la question de savoir dans ce cas où tester une technologie applicable en pratique pour l'alpage. En outre, il faut ici que la communauté qui pose les conditions, soit prête à participer non seulement aux coûts de construction, mais aussi à de futures dépenses résultant d'une technologie que l'on ne maîtrise pas totalement.

Evaluation des quatre variantes

La société d'alpage souhaite le raccordement au réseau électrique, car c'est bien la solution la plus sûre et elle n'exige pratiquement aucun entretien. Ces caractéristiques sont particulièrement importantes si l'on sait que le personnel d'alpage change constamment. De plus, comme il est précisé dans l'entretien avec le président du syndicat d'alpage, il est envisagé d'électrifier le téléphérique qui sert au transport du lait; ce dernier nécessite pourtant une puissance relativement grande pour le démarrage (environ 20 kW). Les coûts se monteraient à quelques 200'000 francs.

Une petite centrale hydro-électrique semble peu concevable, aussi bien du point de vue des autorités que du syndicat d'alpage, car l'eau devrait être amenée par une conduite souterraine

ne de plus de quatre kilomètres. D'autre part, contrairement à l'alpage Partnun, il est envisagé dans ce cas d'utiliser du bois plutôt que de l'énergie électrique pour chauffer l'eau nécessaire à la fabrication du fromage. L'installation **d'une génératrice diesel** ne pose pas de problème et avec un investissement d'environ 40'000.– francs, elle est nettement la solution la meilleure marché. Une telle installation pourrait même dans tous les cas, respecter les exigences rigoureuses concernant le bruit et les gaz d'échappement, mais par contre serait délicate du point de vue de son utilisation par du personnel d'alpage dont on connaît une certaine aversion pour les moteurs à explosion. D'autre part, il se pourrait aussi que cette solution ne respecte pas les exigences des visiteurs à la recherche de la «nature».

L'énergie solaire nécessite, pour des raisons de sécurité d'exploitation, l'utilisation complémentaire d'un moteur à explosion qui serait mis en service en cas de panne ou d'insuffisance de l'installation. L'argument principal qui est opposé à l'approvisionnement électrique au moyen de l'énergie solaire se résume par l'absence de solution satisfaisante pour le stockage de l'énergie ainsi obtenue. L'utilisation de batteries reste très discutable quant à leur fabrication et à leur élimination.

La controverse actuelle s'articule autour de la question suivante: faut-il plutôt favoriser la solution «conventionnelle» et sûre du raccordement au réseau ou bien une solution «alternative», et en particulier l'énergie solaire?

Pendant ce temps, la commune, comme la société d'alpage, cherche à réunir le plus d'arguments en faveur ou contre l'une ou l'autre des deux solutions. Pourtant le temps presse, car de toutes façons, l'approvisionnement en courant électrique devra être assuré pour la prochaine saison d'alpage.

L'économie alpestre du canton des Grisons

Il n'existe aucun autre canton où l'importance des alpages est aussi grande pour les paysans ainsi que pour l'ensemble de l'économie qu'aux Grisons. Parmi les 4'170 exploitations avec bovins, pas moins de 91% envoient des animaux à l'alpage. 39% de celles-ci y estivent l'ensemble du cheptel, 56% plus de la moitié de leurs animaux et 5% seulement moins de la moitié de ceux-ci.

La surface en alpage productive des Grisons s'étend sur 190'834 ha, ce qui représente 26,8% de la surface totale de ce canton. Cette surface est aussi grande que celles des cantons de Zurich et de Zug réunies. En ce qui concerne les pâturages, les communes possèdent 70% des alpages, les corporations 25% et les privés 5%.

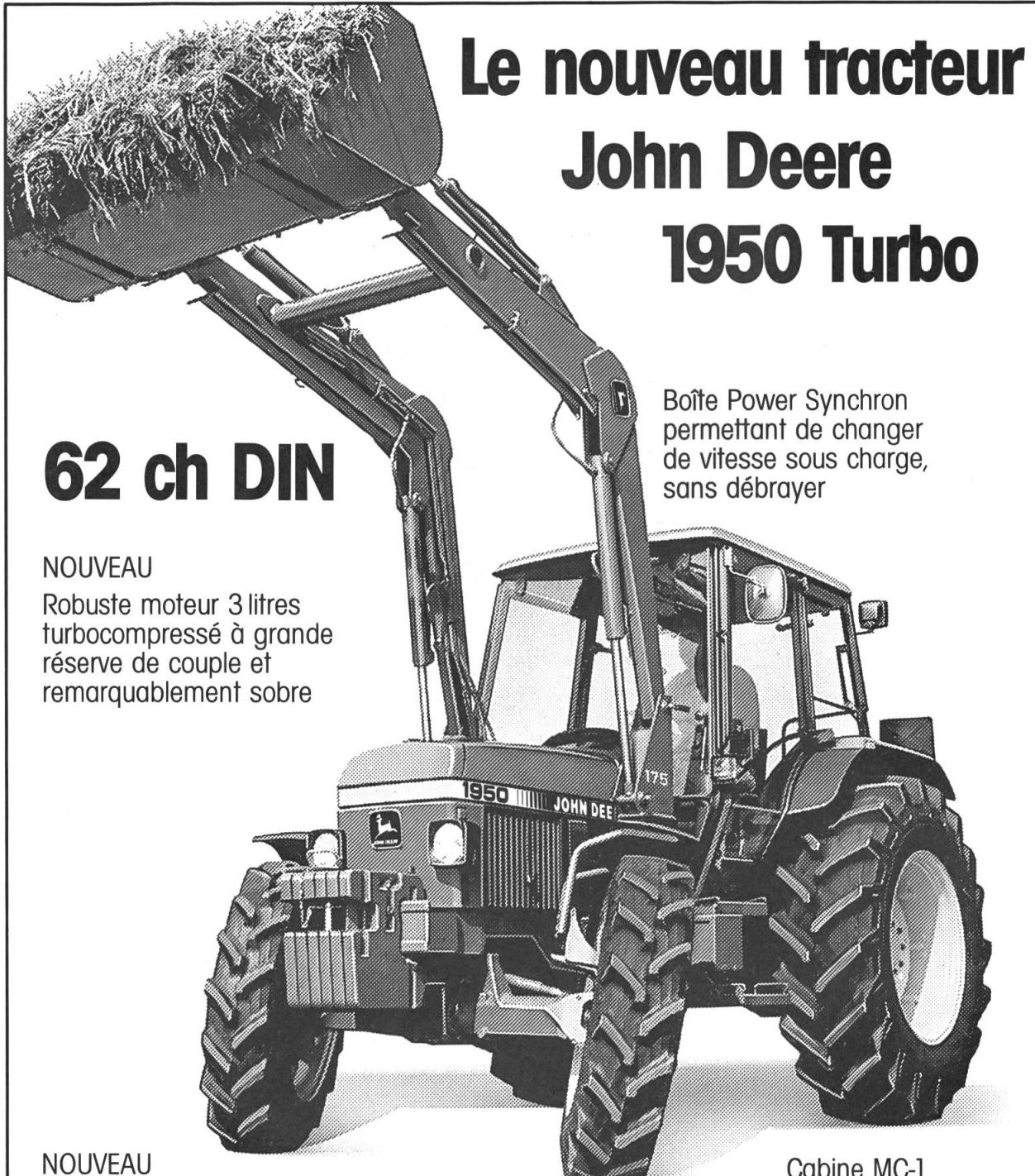
L'intérêt et la demande concernant les alpages se sont fortement accrus au cours de ces dernières années. Cela provient de différents facteurs: intensification des exploitations de base, contingentement laitier, paiements de contributions pour l'alpage et autres.

Cependant, il faut aussi relever les problèmes et les tâches futures.

Problèmes concernant le recrutement de personnel d'alpage. Exigences croissantes à l'égard des produits à fabriquer. Adaptation de l'administration de l'alpage aux structures actuelles. Animaux nécessitant plus de fourrage de meilleure qualité. Adaptation constante des alpages aux nouveautés techniques et de construction. En plus, l'envahissement par les mauvaises herbes et les buissons devrait être réfréné. L.Hug

Postface

Selon un communiqué du président de la commune de Schiers on a préféré après un entretien avec les représentants des offices cantonaux spécialisés, de l'inspecteurat haute-tension, de la coopération alpestre et des autorités communales, la variante à ligne électrique aérienne, c'est-à-dire le branchement au réseau. Etant donné qu'il n'y a pas eu d'opposition de la part de la protection de l'environnement, le conseil communal se rallie à cette décision, de sorte que la conduite aérienne pourra être construite. Zw



Le nouveau tracteur John Deere 1950 Turbo

62 ch DIN

NOUVEAU

Robuste moteur 3 litres turbocompressé à grande réserve de couple et remarquablement sobre

Boîte Power Synchron permettant de changer de vitesse sous charge, sans débrayer

NOUVEAU

4 roues motrices à angle de chasse de 12° donnant un angle de braquage de 50°

Cabine MC-1
grand confort au meilleur prix

LA FIABILITÉ EST NOTRE FORCE



Bernstr. 160, 3052 Zollikofen
Tel. 031/57 36 36

Matra
ZOLLIKOFEN

Depot Yverdon, 1400 Yverdon
Tel. 024/24 21 30